



Conseil d'administration

340^e session, Genève, octobre-novembre 2020

Section institutionnelle

INS

Date: 23 octobre 2020

Original: anglais

Dix-huitième question à l'ordre du jour

Rapport du Directeur général

Quatrième rapport supplémentaire: documents soumis pour information uniquement

1. Dans le cadre du paquet de réformes qu'il a adopté à sa 310^e session (mars 2011)¹, le Conseil d'administration a décidé que les documents portant la mention «**Pour information uniquement**» seraient publiés sur le site Web du Conseil d'administration mais ne seraient pas destinés à faire l'objet d'une discussion, à moins que le Groupe de sélection tripartite n'en décide autrement à la demande d'un membre du Conseil d'administration². Parmi ces documents figurent les rapports des membres du bureau du Conseil d'administration contenant des décisions prises en vertu de pouvoirs délégués³.
2. En application de cette décision, la liste de tous les documents soumis «**Pour information**» figure dans l'ordre du jour de chaque session. En principe, on trouvera aussi ces documents en ligne sur la droite de la page Web des sections pertinentes du Conseil d'administration. Au cours du processus d'établissement de l'ordre du jour de la 340^e session du Conseil d'administration, dans le contexte de la pandémie de COVID-19, il a été décidé que certains documents devant initialement faire l'objet d'une discussion seraient finalement soumis pour information uniquement. C'est pourquoi ces

¹ GB.310/9/1 et GB.310/PV, paragr. 129 a).

² Voir BIT: [Recueil de règles applicables au Conseil d'administration du Bureau international du Travail](#) (Genève, 2019), Note introductive, paragr. 33 et 44.

³ Voir BIT: Recueil de règles, Règlement du Conseil d'administration, section 2.3.

documents figurent dans l'ordre du jour de la section pertinente (par exemple, le document GB.340/INS/4).

3. Le Conseil d'administration n'ayant pas pu tenir sa 338^e session (mars 2020), il est invité à prendre note des documents soumis pour information à ses 338^e et 340^e sessions.

► **Projet de décision**

4. **Le Conseil d'administration prend note, par correspondance, des informations contenues dans les documents suivants:**
 - **Rapport de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations (Genève, 20 novembre-7 décembre 2019) (GB.338/INS/INF/1)**
 - **Colloques, séminaires, ateliers et réunions analogues approuvés (GB.338/INS/INF/2)**
 - **Rapport sur l'état d'avancement des réclamations au titre de l'article 24 de la Constitution de l'OIT (GB.338/INS/INF/3)**
 - **Programme et budget pour 2020-21: recouvrement des contributions depuis le 1^{er} janvier 2020 (GB.338/PFA/INF/1)**
 - **Rapport de situation sur la mise en œuvre de la Stratégie de l'OIT en matière de technologies de l'information (2018-2021) (GB.338/PFA/INF/2)**
 - **Plan d'audit annuel établi par le Commissaire aux comptes (GB.338/PFA/INF/3)**
 - **Suite donnée au rapport du Chef auditeur interne pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2018 (GB.338/PFA/INF/4)**
 - **Composition et structure du personnel du BIT (GB.338/PFA/INF/5)**
 - **Décisions de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le rapport de la Commission de la fonction publique internationale pour 2019 (GB.338/PFA/INF/6)**
 - **Décisions de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le rapport de la 66^e session du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (2019) (GB.338/PFA/INF/7)**
 - **Suite à donner à la Résolution sur la Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail: propositions visant à inclure la question des conditions de travail sûres et salubres dans le cadre des principes et droits fondamentaux au travail de l'OIT (GB.340/INS/4)**
 - **Point sur la réforme du système des Nations Unies (GB.340/INS/6)**
 - **Deuxième rapport supplémentaire: rapport de la Réunion technique sur la réalisation du travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales (Genève, 25-28 février 2020) (GB.340/INS/18/2)**
 - **Le travail décent et la productivité (GB.340/POL/3)**

- Point de situation sur la Stratégie de l'OIT en matière de ressources humaines (2018-2021) ([GB.340/PFA/12](#))
- Colloques, séminaires, ateliers et réunions analogues approuvés ([GB.340/INS/INF/1](#))
- Évaluation du plan d'action visant à donner effet aux conclusions concernant la deuxième discussion récurrente sur les principes et droits fondamentaux au travail, adoptées par la Conférence internationale du Travail en juin 2017 ([GB.340/INS/INF/2](#))
- Rapport sur l'état d'avancement des réclamations au titre de l'article 24 de la Constitution de l'OIT ([GB.340/INS/INF/3](#))
- Programme et budget pour 2020-21: compte du budget ordinaire et Fonds de roulement ([GB.340/PFA/INF/1](#))
- Vue d'ensemble des locaux de l'OIT ([GB.340/PFA/INF/2](#))